



**Communiqué de l'Union fédérale  
SUD Protection sociale  
sur la classification des personnels  
de la Sécurité sociale**

Comme prévu, le 9 avril 2004 la CFDT, organisation minoritaire, a signé le texte de la nouvelle classification, proposé par l'Ucanss, bradant ainsi une nouvelle fois les intérêts de l'immense majorité des salariés de la Sécurité sociale.

La revalorisation des salaires d'embauche, qui s'imposait, ne suffira pas à masquer les effets négatifs de ce texte: autofinancement des mesures budgétaires par des suppressions de postes, disparition de la quasi totalité des automatismes, renforcement du pouvoir des directeurs pour fixer les salaires d'embauche et attribuer les promotions, accentuation des augmentations au « mérite », revalorisation des niveaux limitée à 4 points (20,25 euros net par mois !) pour 80% du personnel, programmation a minima des augmentations collectives de la valeur du point indiciaire.

L'Union fédérale SUD Protection sociale appelle le personnel à faire du 6 mai 2004 une grande journée nationale unitaire de mobilisation, elle appelle à faire grève et à participer à toutes les initiatives unitaires qui seront organisées en direction des pouvoirs publics. Le ministère ne doit pas agréer cette nouvelle classification.

Paris le 21 avril 2004